

Vendredi 21 septembre 2018

Risque de feux de forêt : La préfecture des Bouches-du-Rhône appelle à la vigilance

Météo France annonce un épisode venteux ce samedi 22 septembre et lundi 24 septembre 2018. Des rafales de 50 à 90 km/h sont attendues sur ces 2 jours.

Par conséquent, Pierre DARTOUT, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône a renforcé le dispositif de lutte et de prévention « feux de forêt » ; qui est partiellement réarmé au regard des journées à risque et appelle à la vigilance de tous.

Le dispositif de surveillance des massifs forestiers des Bouches-du-Rhône, comprenant notamment des patrouilles assermentées, est réactivé pour veiller au respect de ces dispositions durant cet épisode venteux.

La préfecture rappelle que la réglementation visant à prévenir les risques incendies s'applique jusqu'au 30 septembre 2018 et pourra être prolongée au-delà si les conditions le rendent nécessaire.

Adoptons les bons réflexes : #MoiJeProtège

Emploi du feu

-À proximité des massifs forestiers sont interdits :
les cigarettes, barbecues, brûlages et usage de matériel susceptible de provoquer des départs de feu par production d'étincelles ou échauffement.

-À proximité du littoral (les plages) :
la pratique de barbecue est strictement déconseillée et peut-être interdite par arrêté municipal.

CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône
www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  @prefet13